

## Compte-rendu du Conseil de l'EUPI

Séance du 9 juillet 2020

**MEMBRES PRESENTS :** Mmes CHASTEL Christine, MONIER Marie, PALADIAN Françoise et MM. CENTENO Emmanuel, LEFEVRE Régis, MARTIN Franck, ORLOFF Jean, PERISSE Frédéric, et TRASSOUDAINÉ Laurent, Président sans voix délibérative.

**INVITEE :** Mme FOURNIER Sophie

**EXCUSES :** Mmes PAILLER Delphine, VARENNE Christelle et MM. SLAMA Bruno et VIEY Alexis

**8 votants**

Laurent TRASSOUDAINÉ ouvre la séance à 9h05 et présente l'ordre du jour.

### 1. Organisation de la rentrée

Lors de la dernière séance, les membres du conseil avaient pris la décision :

- de ne pas opter pour des enseignements hybrides et ainsi maintenir l'enseignement en présentiel le plus possible en imposant le port du masque si nécessaire ;
- d'augmenter les accès aux machines virtuelles pour les TP ;
- de mettre en place un portail moodle uniforme par promotion ;
- de former les collègues moins à l'aise sur l'outil.

Depuis et dans l'attente d'une note plus précise du ministère pour la rentrée, la note UCA est venue préciser les choses.

La règle de distanciation à suivre à ce jour est fixée à 1m latéral, et il subsiste deux niveaux de contraintes organisationnelles.

Jean ORLOFF demande si les niveaux 1 et 2 correspondent aux différents stades mis en place au niveau national pour les épidémies en générale ? soit N1 = cas isolées mais contenus, N2 = suivi des clusters et N3= confinement.

Laurent TRASSOUDAINÉ explique que les niveaux ont été définis localement. Le niveau 1 correspondant à une situation de faible risque soit pas de circulation active du virus sur le territoire national (période actuelle) et le niveau 2 est à mettre en place en cas de situation de risque épidémique, avec circulation active du virus. En revanche, il précise que les consignes à suivre en fonction des stades ne sont pas du tout détaillées par l'établissement et cela malgré plusieurs suggestions faites en ce sens auprès de la gouvernance. Il revient donc à chaque composante de prévoir son plan global d'action pédagogique.

Les points essentiels à retenir sont :

- Pour les TP ou TD, si les normes de distance physique ne peuvent pas être respectées, compte tenu de l'effectif accueilli ou de la configuration des locaux, le port du masque sera obligatoire y/c pour les enseignants ;
- Dans les amphithéâtres, une attention particulière devra être accordée aux conditions de circulation. En vue d'éviter les croisements, des consignes de circulation pourront être données (sens obligatoire, ordre de remplissage et d'évacuation des rangées ...). Dès lors, la capacité des amphis doit être fortement réduite (entre 25 et 50 % de leur capacité actuelle, à définir) ;
- l'UCA a choisi de donner la priorité au CM à distance à partir d'un effectif indicatif de 50 étudiants. Au-delà de cet effectif, les CM seront donc délivrés systématiquement à distance en cas d'activation du niveau 2,

Laurent TRASSOUDAIN informe le conseil que la composante a lancé une enquête auprès des intervenants en TP. La question était « si je devais enseigner en TP alors que la situation sanitaire se situe en niveau 2, quel serait ma réaction ? ». 30% des gens interrogés ont répondu :

- 11 disent n'avoir aucune crainte étant données les précautions envisagées ;
- 9 disent être passablement inquiets ;
- 4 disent être prêts à appliquer leur droit de retrait si nécessaire.

A l'EUPI, très peu de promotions nécessitent un enseignement à distance au-delà de l'effectif indicatif sauf les L2 SPI et L2 P (celle-ci ne dépasse pas significativement les 50 étudiants) quand tous les parcours ou mineures sont réunis. Le bureau propose donc que les CM et TD de la L2 SPI au moins soient dispensés à distance dès le niveau 1 ? ceci simplifierait la confection des emplois du temps et éviterait des complications pour les étudiants qui devraient jongler entre cours à distance et TD en présentiel.

Les membres du conseil sont pour la plupart opposés à cette éventualité, d'autant que les effectifs avoisinent les 200 et que le dédoublement est possible si l'on suit les seuils fixés par l'UCA.

Régis LEFEVRE demande si l'éventualité de laisser des amphis en libre accès pour que les étudiants puissent suivre leur cours en distanciel sur le campus a été envisagée ?

La réponse est non, d'une part parce que les composantes se sont engagées à ne pas impacter les besoins en salles du pot commun et cela peu importe leur plan d'action, et d'autre part parce qu'il est peu raisonnable de laisser les étudiants seuls dans un amphi alors qu'il est fort probable qu'ils ne respectent pas les règles de distanciation. Pour rappel, l'université a une obligation de prévention, de santé et de sécurité de ses usagers et peut être pénalement répréhensible en cas de manquement.

Après discussion, le conseil s'accorde sur l'organisation suivante :

- En niveau 1 :

- ✓ Les TD et TP sont organisés en présentiel avec port du masque obligatoire ;
- ✓ Les CM sont organisés en présentiel sans dépasser l'effectif de 120 dans les grands amphis (120 correspondant à la règle de distanciation de 1m latéral et de 50% de la capacité de l'amphi). En conséquence, les CM des 3 UE de L2 SPI qui dépassent cet effectif seront dédoublés.

- En niveau 2 :

- ✓ Les TD sont organisés en présentiel avec port du masque obligatoire
- ✓ Idem pour les TP qui se déroulent en salles ventilables, en revanche les TP réalisés en salle borgne ou ceux nécessitant des manipulations de machine autre que manuelles (optique par exemple) seront neutralisés, y/c en L1
- ✓ Les TD et CM des L2 SPI seront dispensés intégralement à distance

## 2. Coût des formations 2021-2026

*Cf tableaux joints*

En 2017-2018, la dotation était de 15780 h et cette dernière n'a cessé de décroître indépendamment de l'évolution des effectifs étudiants pour atteindre 13925 h en 2019-2020.

Chaque année, l'EUPI réalise des économies considérables en mutualisant les enseignements et en ne dédoublant pas les groupes de TD qui pourtant dépassent les seuils. La composante se trouve ainsi pénalisée car la gouvernance cale quasiment ses dotations annuelles sur le consommé GEISHA de N-1.

En conséquence, et conformément aux calculs présentés qui prennent en compte les heures consommées, les effectifs des 3 dernières années et les coûts prévisionnels calculés pour l'offre LMD5, Laurent TRASSOUDAIN indique qu'il négociera l'enveloppe 2021-2026 à hauteur de celle de 2017-2018 soit près de 2000 h de plus à négocier par rapport à 2019-2020.

Jean ORLOFF et Françoise PALADIAN estiment qu'il y a matière à négocier. Il ne faut pas oublier les arguments de type double licence (NCU2), SFRI, ouvertures en apprentissage ...

Marie MONIER appelle quant à elle à la prudence. Une demande déraisonnable produirait une inflation des heures complémentaire avec un impact non négligeable sur les services des enseignants.

## 3. Questions diverses /informations générales

Marie MONIER soumet une suggestion de Sébastien MENECHIER qui serait favorable à ce que l'établissement prône une politique de tonte qui respecte l'écosystème. Elle sera soutenue par l'EUPI.

Jean ORLOFF indique que la création de l'INP en tant que nouvel établissement impose la signature d'un nouvel accord avec l'université de Saint-Petersbourg, l'EUPI et Polytech dans le cadre du master PFA.

Fin de la séance 11h40.